

CONDITIONS DE PARTICIPATION À LA SEMAINE BIO

QUI PEUT PARTICIPER ?

- Producteurs certifiés ou en conversion bio ;
- Transformateurs certifiés bio ;
- Points de vente certifiés bio ;
- Horeca certifiés bio ;
- Associations, écoles, communes...

COMMENT PARTICIPER ?

- Inscription gratuite *
- Renseigner votre activité via le formulaire d'inscription sur le site www.biomonchoix.be
- Commander votre kit promotionnel et de la documentation autour du bio (gratuit)
- Date de clôture : 10 mars 2026.

* Pour les non-cotisants, une participation forfaitaire sera demandée.

RESTAURATION PAYANTE (OBLIGATOIREMENT CERTIFIÉE BIO)

- En cas de restauration payante, les boissons et repas proposés devront être 100% bio et certifiés. Une déclaration préalable est à faire auprès de votre organisme de contrôle.
- La certification pour un évènement ponctuel est gratuite pour les opérateurs bio déjà certifiés pour une activité bio. Les autres devront payer 205 euros HTVA à un organisme de contrôle pour la gestion administrative et les frais des contrôleurs.

BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS ? biomonchoix@apaqw.be

Cette année, l'APAQ-W se réserve le droit de ne pas accepter une activité. L'objectif étant de présenter aux publics cibles des événements qualitatifs, un jury validera (ou non) les activités proposées.



Pour consommer bio & local
biomonchoix.be



E.R: P. Mattart, Avenue Comte de Smet de Nayer, 14 - 5000 Namur

6-14 JUIN SEMAINE BIO.



PORTES OUVERTES, ATELIERS LUDIQUES, MARCHÉS...

Faites découvrir **votre métier, vos produits, votre passion, votre point de vente !**





DU 6 AU 14 JUIN

faites découvrir l'agriculture biologique en organisant une activité au sein de votre entreprise, de votre ferme, ou de votre association.

ORGANISEZ UNE ACTIVITÉ!

TYPES D'ACTIVITÉS

- Visites, portes ouvertes(*)
- Dégustations de produits bio locaux
- Ateliers (culinaire, pédagogique...)
- Démonstrations avec participation du public
- Conférences sur les thématiques bio
- Marchés avec des producteurs bio locaux
- Restauration certifiée bio

EN CONTREPARTIE (SOUS CONDITIONS)

- Affiches génériques de la campagne
- Référencement de l'activité sur le site www.biomonchoix.be
- Documentations informatives sur l'agriculture biologique
- Affiches et flyers personnalisés à imprimer
- Matériel: gobelets compostables, sets de tables...
- Autre matériel: ruban de balisage, panneaux directionnels, bâches

LE BIO, UN LANGAGE DE L'AMOUR

En 2026, au-delà de ce que l'agriculture biologique représente avec son cahier des charges, nous souhaitons présenter le bio comme un geste, fait par de plus en plus de producteurs pour prendre soin des consommateurs. Et par les consommateurs pour prendre soin d'eux et de ceux qu'ils aiment.

Un geste bio est un geste d'amour envers :

- La biodiversité
- Nos eaux
- Les animaux
- Sa santé
- Le vrai goût des choses
- Les producteurs
- Les consommateurs
- Et tous ceux qu'on aime

Nous invitons les opérateur·rice·s bio s'inscrivant à la Semaine bio à mettre en avant cette thématique au cours de leur activité.



La Wallonie et la Flandre s'associent de nouveau pour organiser une Semaine bio au niveau national !

INTÉRESSÉ PAR LA SEMAINE BIO EN FLANDRE?

Rendez-vous sur www.allesoverbio.be pour plus d'informations.

Un subside sera octroyé pour votre activité lors de la Semaine bio dans le cadre des portes ouvertes organisées chez les producteurs et transformateurs wallons.



(*) **Bon à savoir**



CONCOURS

Grand jeu dans les épiceries, points de vente et magasins bio :

Des bons d'achat d'une valeur de 150 € à gagner pour l'un de vos clients

Inscrivez votre commerce sur www.biomonchoix.be pour participer

semaine **bio**